



ADA Pays de la Loire
Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire

L'ABEILLE

libre

- **JOURNÉE INSÉMINATION À L'ABEILLE NOIRE ATLANTIQUE**
- **LA PRODUCTION DE MIEL EN PAYS DE LA LOIRE EN 2024**
- **LES GAGNANTS DU CONCOURS PHOTO**
- **LES RÈGLES DE LA MAEC À PARTIR DE 2025**

LE JOURNAL DE LA FILIÈRE APICOLE LIGÉRIENNE


**ADA PAYS
DE LA LOIRE**
DÉCEMBRE 2024

N° 16



SOMMAIRE

	LA VIE DE L'ADA PAYS DE LA LOIRE	4
	• La vie de l'ADA Pays de la Loire	4
	FILIÈRE RÉGIONALE	16
	• Journée insémination à l'Abeille Noire Atlantique	8
	• La Maison des Chasseurs du Maine et Loire : la nature et les abeilles	10
	L'APICULTURE LIGÉRIENNE	12
	• La production de miel en pays de la Loire en 2024	12
	• S'adapter aux changements	24
	• Concours photo de l'ADA Pays de la Loire : les gagnants !	26
	LE COIN DES PROS	30
	• Les règles de la MAEC api en Pays de la Loire à partir de 2025	30

COUVERTURE : « Transhumance sur sarrasin », premier prix de la catégorie "L'apiculteur au travail" du concours photo 2024 de l'ADA Pays de la Loire. Photographe : Caroline Fournier.

PAGE DE GARDE : Troisième prix de la catégorie "L'apiculteur au travail" du concours photo 2024 de l'ADA Pays de la Loire. Photographe : Gilles Lazuech

QUATRIÈME DE COUVERTURE : Deuxième prix de la catégorie "L'apiculteur au travail" du concours photo 2024 de l'ADA Pays de la Loire. Photographe : Clément Guillot.

La vie de l'ADA Pays de la Loire

Nous vous proposons de revenir dans ce bulletin sur les principales actions menées par l'ADA Pays de la Loire de septembre à novembre 2024. Liste non exhaustive !

ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE SALARIÉE

Margaux Capillon est venue renforcer l'équipe de l'ADA Pays de la Loire, qui est maintenant composée de trois salariés, depuis la mi-septembre. Actuellement en contrat pour une durée de six mois Margaux s'est notamment vue confiée la charge de travailler sur les sujets suivants :

- Organiser un voyage d'étude
- Organiser des rencontres entre apiculteurs et agriculteurs et travailler sur le sujet de la ressource mellifère.
- Travailler sur le réemploi des pots de miel
- Avancer sur le sujet de la commercialisation des produits de la ruche

Les salariés de l'ADA Pays de la Loire :



ADRIAN CHARTIN

- Animation de l'association et de ses instances (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale).
- Gestion financière de l'association.
- Organisation de formations pour les adhérents.
- Accompagnement des apiculteurs adhérents à l'association.
- Communication de l'ADA.



JÉRÔME AMOURABEN

- Accompagnement technique et assistance individuelle aux porteurs de projet et adhérents de l'ADA.
- Suivi du groupe d'échange « GIEE Varroa ».
- Accompagnements à l'installation.
- Conduite d'expérimentations et de projets techniques.
- Formation des formateurs de ruchers-écoles.



MARGAUX CAPILLON

- Relations apiculteurs-agriculteurs.
- Réemploi des pots de miel.
- Commercialisation et valorisation des produits de la ruche.
- Organisation d'un voyage d'études.

PRODUCTION ET TECHNIQUE

POURSUITE DE L'ANIMATION DU GROUPE D'ÉCHANGE VARROA

Après avoir finalisé la synthèse 2023 des résultats obtenus par le groupe, qui a été diffusée avec le numéro de l'Abeille libre de septembre 2024, l'ADA Pays de la Loire a poursuivi le suivi des itinéraires de lutte testés par le groupe et la collecte de comptages varroa. Nouveauté de cette année : plusieurs membres du groupe vont tester d'effectuer des encagements hivernaux.

COLLECTE D'ÉCHANTILLONS DE CIRE UTILISÉE PAR LES APICULTEURS LIGÉRIENS

L'ADA Pays de la Loire participe à un projet du réseau des ADA en partie subventionné par InterApi : la collecte et l'analyse de cires gaufrées utilisée sur les exploitations apicoles. L'ADA a collecté des échantillons provenant de 8 exploitations ligériennes et les a transmis à un laboratoire d'analyse. Une synthèse des résultats début 2025 permettra d'identifier les principaux contaminants retrouvés dans ces cires.

TEST DE MOYENS DE PROTECTION DES RUCHERS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dans le cadre d'un projet coordonné par l'ITSAP, l'ADA Pays de la Loire a installé en septembre plusieurs moyens de protections des ruches contre le frelon asiatique (harpes électriques, muselières, ...) sur des ruchers d'apiculteurs ligériens. Un retour d'expérience sur ces différents moyens de lutte sera publié prochainement pour rendre compte des résultats collectés.

FORMATIONS ET RENCONTRES

La sortie de la saison apicole a été riche en rencontres avec pas moins de 12 événements ou moments d'échanges organisés par l'ADA en moins de trois mois.

ORGANISATION DE 3 VISITES D'EXPLOITATION ENTRE SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Entre septembre et octobre, l'ADA Pays de la Loire a organisé trois visites d'exploitations d'une demi-journée chacune. Ces trois visites ayant réuni 20 participants en tout.

La première visite a permis de découvrir une exploitation arrivant à fonctionner sans investissements importants.



La deuxième visite a permis de découvrir une exploitation apicole sous de nombreux aspects : lutte contre varroa en Bio, production de gelée royale, construction d'un bâtiment, production d'essaims Bio, ...

La troisième visite a quant à elle, a permis de découvrir un atelier de production de propolis et d'avoir un échange approfondi sur la plantation de plantes mellifères par les apiculteurs eux-mêmes.

En adressant un grand merci aux apiculteurs qui ont acceptés de nous ouvrir leurs portes !

2 FORMATIONS « PRODUIRE ET COMMERCIALISER DU POLLEN »

En septembre Victor Hermann est venu depuis la Belgique pour animer deux sessions de formation sur la production de pollen.

16 apiculteurs et apicultrices ont pu bénéficier de ses connaissances.



FORMATION POUR FORMATEURS DE RUCHERS-ÉCOLES « VISITE DE FIN DE SAISON ET MISE EN HIVERNAGE »

Comme l'année dernière, l'ADA Pays de la Loire a proposé durant le mois de septembre une formation d'une journée à destination des formateurs de ruchers-écoles, portant sur la visite de fin de saison et la mise en hivernage. Ces formateurs pourront transmettre les connaissances acquises auprès de leurs élèves et ainsi accroître le niveau global en apiculture en Pays de la Loire.

FORMATION « CRISTALLISATION ET CONSERVATION DU MIEL »

En octobre Bruno Camus, apiculteur professionnel dans la Drôme et formateur depuis plusieurs années sur les questions de conservation du miel, est monté depuis la région Auvergne-Rhône-Alpes pour aider 13 stagiaires motivés à maîtriser leurs procédés de conservation et de conditionnement du miel. La formation a duré deux jours.



FORMATION « SANTÉ DE L'APICULTEUR »

Lors de cette formation les 6 participants ont pu découvrir de nombreux aspects concernant leur santé : les éléments à avoir dans sa trousse de soin d'urgence, les principaux risques qui menacent leur santé et les gestes de premiers secours à connaître. Un ancien apiculteur ayant eu une maladie professionnelle est aussi venu faire part de son retour d'expérience.

FORMATION « PRODUIRE ET COMMERCIALISER DE LA PROPOLIS »

Pas d'intervenant extérieur pour cette formation : Adrian Chartin, coordinateur de l'ADA Pays de la Loire s'est chargé de présenter aux 9 personnes présentes les méthodes pour produire et commercialiser de la propolis.



CONFÉRENCE GRAND PUBLIC SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En septembre Adrian Chartin a animé une conférence sur l'impact du changement climatique sur les pollinisateurs, à Laval. Cette conférence était ouverte au grand public, elle a été organisée par les Abeilles mayennaises, suivi d'une sortie nature animée par Mayenne Nature Environnement et financée par le département de Mayenne dans le cadre de leur « mois du climat ».



DEUX INTERVENTIONS AUPRÈS DES ÉLÈVES EN CS APICULTURE

L'ADA Pays de la Loire est intervenu auprès des élèves en Certificat de Spécialisation en apiculture à l'IREO des Herbiers et au CFPPA de Laval. Chacune de ces interventions a été l'occasion de présenter aux stagiaires présents l'ADA et ses missions, la filière apicole nationale et ligérienne ainsi que les principales aides auxquelles ils peuvent avoir accès en tant qu'apiculteurs professionnels.

FILIÈRE APICOLE LIGÉRIENNE

SUIVI DES DISPOSITIFS D'AIDES DIRECTES AUX APICULTEURS EXISTANTS ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS

Le début de la saison apicole 2024 a été difficile. L'ADA Pays de la Loire a donc mené des discussions étroites avec la MSA et les DDTM (Directions Départementales des Territoires et de la Mer) pour qu'ils prennent en compte ces difficultés et la réalité du métier d'apiculteur dans l'établissement de leurs différents dispositifs d'aide.

Des communications mails ont ensuite été effectuées envers les apiculteurs de la région pour les tenir informés de ces dispositifs.

ENQUÊTE DE PRODUCTION DE MIEL 2024

L'ADA a conduit, en partenariat avec ADA France et l'ITSAP, une enquête en ligne sur la production de miel 2024. Les résultats sont accessibles plus loin dans ce bulletin, ils permettant d'avoir une vision objective de la situation de la production de miel en Pays de la Loire.

RÉCEPTION DES DEMANDES D'AIDE À LA RECONSTITUTION DU CHEPTEL

Comme chaque année l'ADA Pays de la Loire a recueilli les demandes d'aide régionale à la reconstitution du cheptel envoyées par les apiculteurs qui en avaient besoin. Après relecture et vérification de la complétude des dossiers l'ADA les a transmis à la Région Pays de la Loire.

CONCOURS PHOTO

Afin de mettre en avant l'apiculture ligérienne et le talent des photographes de la région, l'ADA a organisé un concours photo. Vous pourrez découvrir plus loin dans ce bulletin les gagnants de ce concours.

LES TRAVAUX EN COURS

Les salariés de l'ADA Pays de la Loire ont progressé sur plusieurs projets et travaux qui porteront leurs fruits dans les semaines et mois à venir.

Liste non exhaustive des travaux en cours :

- Planification d'un voyage d'études en Belgique qui aura lieu en janvier 2025.
- Préparation des rencontres entre apiculteurs et agriculteurs des autres filières.
- Participation à la création d'un site internet qui recensera l'ensemble des ressources mises à disposition par les ADA.
- Etude de différentes possibilités de faciliter le réemploi des pots de miel : échange avec des prestataires potentiels, étude des moyens de lavage à disposition, ...

Journée insémination à l'Abeille Noire Atlantique

L'association Abeille Noire Atlantique a organisé sa première journée insémination depuis sa création. Une étape importante a été franchie. Elle leur permettra de monter en compétence, toujours dans le but de pérenniser et stabiliser des souches d'une abeille noire ligérienne.



Ces passionnés sont viscéralement attachés à leur abeille noire. C'est souvent d'ailleurs lié à leurs histoires familiales ainsi qu'à des amitiés fortes. La tâche est immense et pourtant le travail accompli est déjà énorme. Travailler sur la génétique en apiculture n'est pas simple. Un environnement ou plutôt un territoire préservé au maximum n'est pas simple à trouver. Il leur a fallu travailler de concert avec les apiculteurs, aussi bien de loisirs que professionnels, des acteurs importants du territoire pour trouver une zone « protégée » ou plutôt préservée. Cette zone accueille une station de fécondation. Pour cela, elle doit être la moins attractive en ressource pour ne pas attirer d'autres apiculteurs qui travaillent

avec d'autres souches. Un jeu d'équilibriste qui doit permettre d'avoir des ressources suffisantes et diversifiées pour le bon développement des colonies tout en n'étant pas trop attractive pour une production de miel. Même si l'ANA est en lien avec des "conservatoires d'abeille noire", elle n'a pas, pour autant, souhaité en créer un.

L'accès à la station de fécondation est bien entendu strictement réservé aux adhérents qui ont une abeille noire elle-même contrôlée. Ces conditions sont nécessaires pour garantir le travail de tous. Cette année, un essai d'externalisation de la production de cellules royales a été réalisé auprès d'un professionnel afin d'alléger le travail de la structure. Les pros eux viennent simplement greffer au besoin

Trois analyses génétiques ont été réalisées l'année dernière et une cette année. En plus de leur coût élevé, il devient de plus en plus difficile de trouver des laboratoires et surtout des personnes compétentes pour les effectuer. Et pourtant, elles garantissent et permettent un indispensable contrôle du travail.

Les critères de sélection rejoignent ceux d'autres groupes de sélection en apiculture, évidemment le critère « abeille noire » est le premier, mais ensuite on retrouve la recherche d'une rusticité importante, une bonne production de miel et une absence d'agressivité. Ce dernier critère en surprendra plus d'un, car souvent l'abeille noire est confondue avec toutes ces hybrides au tempérament belliqueux. Stabiliser tous ces critères et les pérenniser demandera certainement plusieurs années. "Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage"(Jean de la Fontaine).

QUI SONT LES ACTEURS DE L'ABEILLE NOIRE ATLANTIQUE ?

Une trentaine de membres actifs, dont au moins 5 apiculteurs professionnels, animent ce groupe d'apiculteurs passionnés par l'abeille noire *Apis Mellifera Mellifera*. Les différentes actions du groupe s'articulent autour de l'élevage, la sélection et la promotion de l'abeille noire. Cette association est basée au nord de Nantes, elle a maintenant 5 années d'existence.

Vous trouverez plus d'informations sur l'historique de l'ANA dans le numéro 6 de l'Abeille libre de mars 2022 et sur le site de l'asso

www.abeillenoireatlantique.fr



PEUT-ON SE PROCURER DE L'ABEILLE NOIRE AUPRÈS DE L'ANA ?

Même si un des objectifs de l'ANA est la diffusion de la génétique de l'Abeille Noire. Le groupe a encore besoin d'avancer dans son travail et notamment stabiliser les critères de rusticité, d'économie, de production de miel et de douceur. Elle ne veut surtout pas générer des déçus et bien sûr cela engendre à coup sûr de la frustration, de la patience... ils réalisent un travail exigeant, colossal et de longue haleine. Pour le moment, seuls les adhérents de l'asso peuvent s'en procurer. L'adhésion se fait uniquement par parrainage.

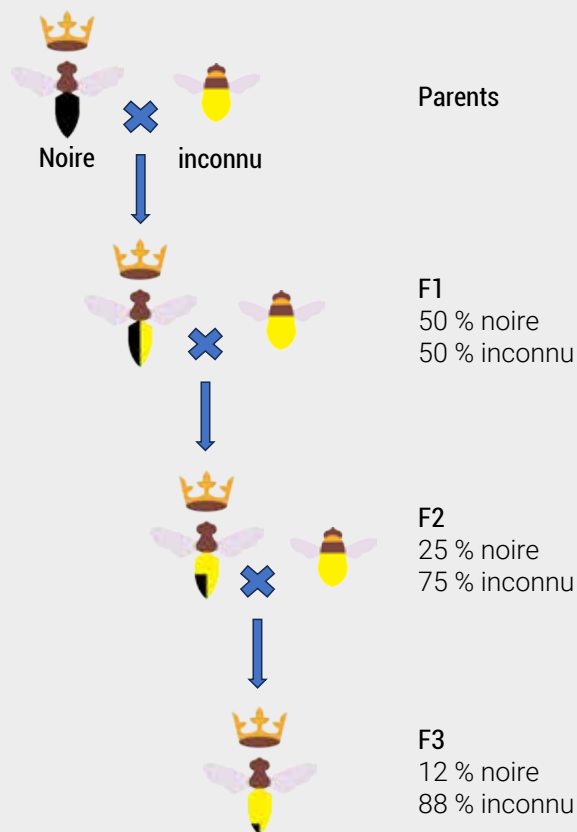


Et l'insémination dans tout ça ? Simplement un outil complémentaire. Cette année ce sont 21 reines qui ont été inséminées par Sébastien Carré (inséminateur professionnel) spécialement venu de Bretagne. Un travail de préparation et surtout d'anticipation a été nécessaire (50 jours en amont) : sélection des souches, élevage des faux-bourçons et des reines vierges. Une logistique indispensable et mise en œuvre par un travail bénévole conséquent. Tout était prêt le jour J. Cette journée est aussi un moment important et convivial pour souder le groupe. Bonne humeur de rigueur mais toujours sérieux, rien n'est laissé au hasard.

L'insémination faite, le suivi de ces reines et des colonies associées peut commencer. Beaucoup d'échanges, d'analyses et de bilans pour l'année à venir.

DIFFICILE DE MAINTENIR UNE GÉNÉTIQUE

De façon un peu simplifiée, on pourrait dire qu'on peut perdre 88% de la génétique en seulement 3 générations quand on ne maîtrise pas la voie des mâles. Nota : ce schéma est bien évidemment transposable, quelle que soit la race d'abeilles.



CONTACT



✉ abeillenoireatlantique@gmail.com

🌐 www.abeillenoireatlantique.fr

La Maison des Chasseurs du Maine et Loire : la nature et les abeilles

Depuis 2022, l'Association Sanitaire Apicole Départementale 49 a initié un partenariat avec la Maison des Chasseurs du Maine et Loire. L'objectif : mutualiser le travail de sensibilisation et de formation sur la préservation des pollinisateurs et de la biodiversité.

La Maison des Chasseurs du Maine et Loire est située à Bouchemaine. Il s'agit plus particulièrement de la Fédération départementale des chasseurs qui représente officiellement la chasse et les chasseurs du Maine et Loire. Elle abrite aussi l'Association pour les habitants de la faune sauvage.

Ces deux associations, agréées pour la protection de l'environnement, se sont fixées comme objectifs la défense de la nature, l'expertise et le conseil en matière de gestion des espèces animales. Ce qui se traduit par une volonté de transmettre et de proposer plusieurs sorties tout au long de l'année, qui s'adressent par exemple aux scolaires : découverte de traces d'animaux, observation, atelier de trappeur...



Journée Nature junior 2022

Le site de la Fédération aux Basses Brosses à Bouchemaine est labellisé Réserve Naturelle régionale depuis 2012. Ce site englobe 90 hectares répartis entre la Fédération (20 hectares) et la ferme des Chevalleries (70 hectares). Le bocage y est remarquablement préservé avec ses 23 kilomètres de haies, ses 18 hectares de boisement. Le site présente également un réseau de zones humides constitué de 26 mares, 3 étangs, 1 marais et 1 cours d'eau, des prairies ainsi que des zones cultivées sous certification Agriculture Biologique.

Un plan de gestion récapitule l'ensemble des objectifs de gestion et les actions liées à ces objectifs, il est fondé sur 4 grands enjeux :

- L'étude du bocage et la présentation des espèces qui y sont liées
- L'amélioration des connaissances scientifiques
- Les animations pédagogiques et la sensibilisation à l'environnement
- La gestion administrative de la réserve.

Sur ce site, une randonnée de 2 kilomètres est proposée avec des boîtes à toucher et à odeurs, un observatoire et des cônes d'écoute ainsi que des ruches.

Depuis la labellisation de la réserve, la Fédération travaille avec de nombreux partenaires dont le lycée agricole du Fresne, le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE), le Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA), etc...

Depuis 2022, des contacts ont été établis avec l'Association Sanitaire Apicole Départementale 49 (ASAD 49) pour mener des actions en lien avec l'environnement et l'apiculture. Ainsi se sont développées différentes activités.

Un rucher école. Géré par l'ASAD 49 un rucher école a été installé sur le site de Bouchemaine avec une dizaine de ruches. En saison, tous les 15 jours un groupe d'apiculteurs débutants vient s'initier à l'apiculture encadré par des formateurs de l'ASAD 49. Des locaux sont mis à disposition par la Maison des chasseurs pour entreposer le matériel dédié au rucher.

Des clubs nature. Pendant les vacances scolaires, des clubs nature familiarisent les enfants à la nature. Ces clubs nature, animés par des chasseurs bénévoles, permettent aux enfants de construire des objets, de se divertir et acquérir des connaissances sur la nature. Des apiculteurs de l'ASAD 49 sont aussi mis à contribution. Des interventions sont menées sur la découverte de l'apiculture, le monde de l'abeille et l'environnement. A la saison, les jeunes peuvent assister à l'extraction du miel et repartir avec un pot de miel. Un atelier fabrique d'objets en cire peut aussi être envisagé.

La journée Nature Junior. Au mois de juin un événement constitué d'une journée spéciale famille avec des activités nature destinées principalement aux enfants. De nombreuses initiations y sont proposées dont l'apiculture avec un stand de l'ASAD 49 sur la vie et la défense de l'abeille.

De par ces initiatives, coordonnées avec les apiculteurs, la Maison de la chasse du Maine et Loire contribue grandement à la vulgarisation de l'apiculture, du monde de l'abeille et de son environnement localement. Ces initiatives donnent une image positive des chasseurs qui sont avant tout des protecteurs de la faune et de son milieu avant d'être amenés à prélever du gibier.



Animation club nature avec une ruche numérique

D'autres actions peuvent être envisagées entre les chasseurs et l'ASAD 49, par exemple la détection et le signalement de nids de frelon asiatiques dans la campagne, la découverte de ruches abandonnées...

Il est souhaitable que cet exemple de collaboration entre apiculteurs et chasseurs perdure dans une relation constructive et serve de modèle pour d'autres initiatives.

Avis aux amateurs !

CONTACT

MAISON DES CHASSEURS

Les Basses Broses Bouchemaine
Cs 50055 49072 BEAUCOUZE Cedex
02 41 72 15 00

✉ fdc49@chasseurdefrance.com

🌐 www.chasse49.fr



La production de miel en Pays de la Loire en 2024

Depuis la saison 2022, les ADA (Associations de Développement de l'Apiculture) organisent une enquête de production commune auprès des apiculteurs français afin de mieux caractériser la saison apicole écoulée.

Cette enquête est menée sous la coordination d'ADA France et avec l'appui technique de l'ITSAP.

Grâce à cette enquête l'ADA Pays de la Loire a pu bénéficier de données sur la production en miel pour la saison apicole 2024. C'est suite à l'analyse de ces données que nous sommes en mesure de vous présenter cette synthèse de la production de miel en Pays de la Loire en 2024.

Plus d'informations sur la méthodologie et le profil des répondants est disponible en annexe 2, à la fin du dossier.

RAPPELS SUR LA FILIÈRE APICOLE DES PAYS DE LA LOIRE

LES PAYS DE LA LOIRE : SEPTIÈME RÉGION FRANÇAISE EN NOMBRE DE COLONIES

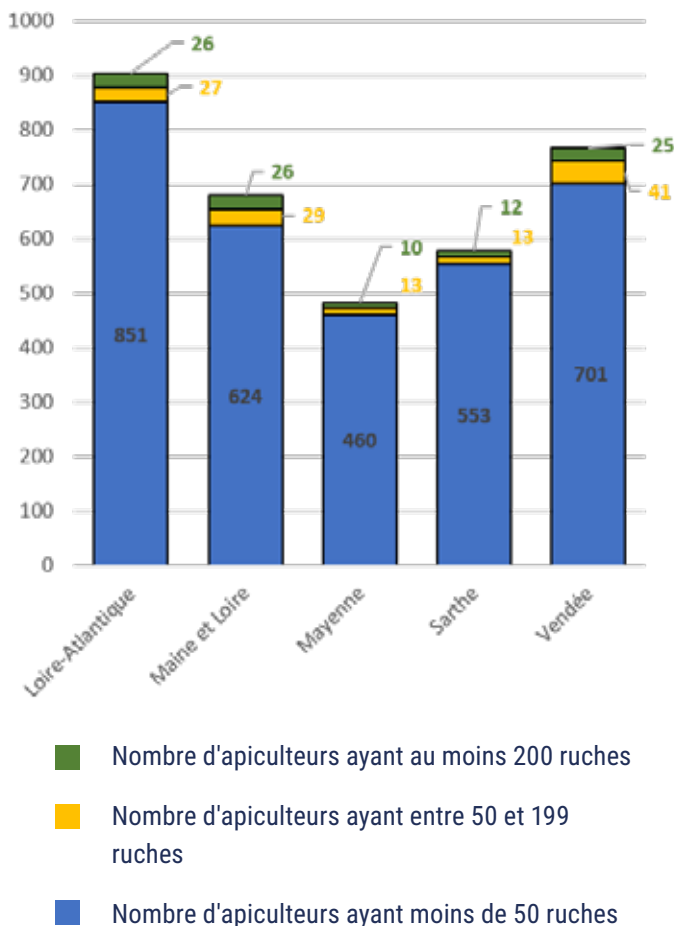
La filière apicole des Pays de la Loire est composée de 3 411 apiculteurs possédant 86 730 ruches*, ce qui en fait la septième région française en nombre de colonies et la huitième région française en nombre d'apiculteurs.

Ces 3 411 apiculteurs se répartissent de la façon suivante :

- 99 apiculteurs « professionnels » (possédant plus de 200 ruches)
- 123 apiculteurs « pluriactifs » (possédant entre 50 et 199 ruches)
- 3 189 apiculteurs « amateurs » (possédant moins de 50 ruches)

Bien que ne représentant que 7 % des apiculteurs de la région les apiculteurs possédant plus de 50 ruches détiennent à eux seuls environ 72% des ruches présentes dans la région (57% pour les « professionnels » et 15% pour les « pluriactifs »).

NOMBRE D'APICULTEURS POUR CHAQUE DÉPARTEMENT EN 2023

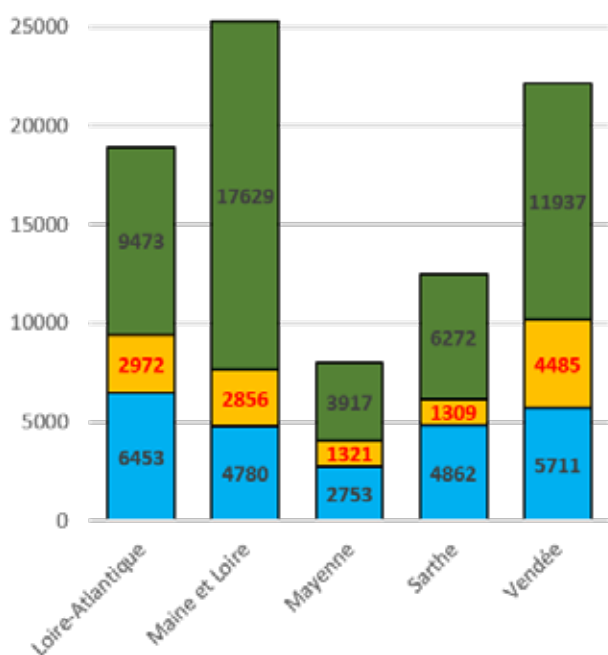


UNE RÉPARTITION DIFFÉRENCIÉE SELON LES DÉPARTEMENTS

Le Maine et Loire et la Vendée sont les deux départements possédant le plus de colonies en 2023*, avec respectivement 25 265 colonies et 22 133 colonies. La Loire-Atlantique suit avec 18 898 ruches, la Mayenne et la Sarthe fermant la marche avec respectivement 7 991 et 12 443 colonies dans ces départements.

*Données des déclarations de ruches 2023

NOMBRE DE COLONIES POUR CHAQUE DÉPARTEMENT EN 2023



- Nombre de colonies possédées par des apiculteurs ayant au moins 200 colonies
- Nombre de colonies possédées par des apiculteurs ayant entre 50 et 199 colonies
- Nombre de colonies possédées par des apiculteurs ayant moins de 50 colonies

PRODUCTION RÉGIONALE EN MIEL EN 2024

RENDEMENTS EN MIEL 2024

Le rendement moyen par colonie des répondants s'établit à **18,7 kilogrammes de miel par ruche mise en production** (ruche ayant produit au moins une miellée). En 2022 le rendement moyen des répondants était de 26,4 kilos/ruche et de 24.5 kilos/ruche en 2023.

Parmi les apiculteurs ayant plus de 50 colonies : 8 répondants ont des moyennes de production supérieures à 20 kilogrammes de miel par ruche en production et 6 répondants ont des moyennes situées entre 18 et 20 kilos de miel à la ruche. A l'inverse, 24 répondants ont des moyennes de production sous les 18 kilos à la ruche. 9 d'entre eux ont même une moyenne de production de 10 kilos ou moins par ruche.

Les rendements moyens à la ruche des départements sont les suivants :

- Loire-Atlantique : 17,0 kilos/ruche – 18 répondants, 2 936 ruches en production
- Maine et Loire : 18,0 kilos/ruche – 13 répondants, 2 282 ruches en production
- Mayenne : 19,4 kilos/ruches – 4 répondants, 640 ruches en production
- Sarthe : 13,9 kilos/ruches – 4 répondants, 285 ruches en production
- Vendée : 24,5 kilos/ruche – 8 répondants, 1 345 ruches en production

3 apiculteurs n'avaient pas encore fini leurs récoltes au moment de répondre à l'enquête. Il leur restait à récolter des miellées de sarrasin, de « marais » (Jussie) ou de lierre.

La différence de rendements s'observe aussi entre apiculteurs produisant sous le label **Agriculture Biologique** et les apiculteurs produisant en conventionnel : Les premiers ont un rendement moyen de 15,0 kilogrammes de miel produit par ruche en production et les seconds un rendement moyen de 20,1 kilogrammes de miel produit par ruche en production.

3 des 8 apiculteurs produisant en Bio ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir déclassé une partie de leur miel. Ces trois apiculteurs ont déclassé 20% de leur production de miel totale. Cette quantité de miel déclassé représente aussi 10% de la production de miel produit par des répondants labellisés AB. Il s'est agit à chaque fois de miel de printemps contenant du colza.

COMPARAISON DES RENDEMENTS 2024 AVEC CEUX DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

16 répondants ayant 50 ruches ou plus ont indiqué leurs productions en miel et leurs nombres de ruches en production sur au moins une des trois années allant de 2021 à 2023, certains ayant même renseigné les trois années.

Si l'on compare la production à la ruche de chacun de ces répondants en 2024 par rapport à leur moyenne des années précédentes l'on constate que :

- Un seul (en Mayenne) a fait 110% de sa moyenne des années précédentes. Un autre (en Loire-Atlantique) a fait exactement la même moyenne à la ruche que les années précédentes.
- Trois (1 en Vendée, 2 en Maine et Loire) ont fait respectivement 92%, 92% et 97% de leur moyenne des années précédentes

et quatre autres ont fait respectivement 71%, 71%, 73% et 75% de leur moyenne des années précédentes (situés en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée et Mayenne).

- Sept ont fait, respectivement 41%, 42%, 50%, 54%, 59%, 60% et 63% de leurs moyennes des années précédentes (Tous en Loire-Atlantique sauf un).

Au niveau régional le rendement moyen à la ruche baisse de 24% par rapport à l'année 2023.

Au niveau départemental les variations enregistrées par rapport à notre enquête de production sont les suivantes (pas de données suffisantes pour la Mayenne et la Sarthe en 2023) :

- Loire-Atlantique : baisse de 27% du rendement moyen à la ruche entre 2023 et 2024.
- Maine-et-Loire : baisse de 32% du rendement moyen à la ruche entre 2023 et 2024.
- Vendée : augmentation de 11% de rendement moyen à la ruche entre 2023 et 2024.



UNE QUALITÉ DES MIELS SATISFAISANTE

38 apiculteurs ont répondu à la question « Etes-vous satisfait de la qualité de vos miels ? ». 22 d'entre eux sont globalement satisfaits de la qualité des miels produits en 2023. A l'inverse 16 se disent insatisfaits. Il s'agit d'un taux de satisfaction inférieur à celui de l'année précédente (79% de répondants satisfaits de la qualité de leur miel).

Les répondants satisfaits n'ont pas mis de motifs de satisfaction particuliers en avant.

Parmi les motifs de déception on note notamment :

- Une humidité du miel trop importante (8 répondants).
- Des miellées trop souvent mélangées et des productions de miel polyfloral là où un miel monofloral était recherché (5 répondants).
- Une production de miel de printemps trop faible, créant un manque dans la gamme de miel disponible (5 répondants).

PERTES HIVERNALES

Le taux de pertes durant l'hiver 2023-2024 s'établit à 21% en moyenne. Un tiers des répondants a eu 10% de pertes ou moins, un tiers a eu entre 10% et 21% de pertes et un tiers a rencontré plus de 21% de pertes hivernales. Le taux de pertes hivernales moyen chez les répondants en Bio s'établit de son côté à 22% des colonies.

DÉTAIL PAR MIELLÉES

UNE PRODUCTION QUI S'EST CONCENTRÉE SUR LES MIELLÉES D'ÉTÉ

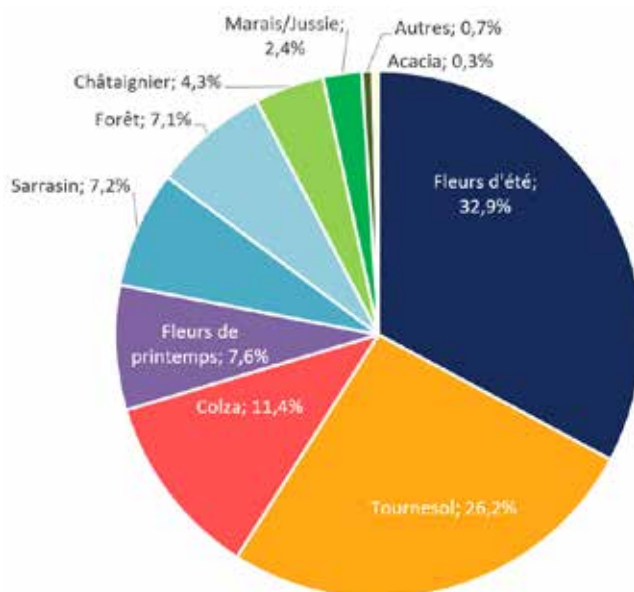
L'année 2024 s'est caractérisée par une diminution de la part de miel de printemps par rapport aux années précédentes, qu'il s'agisse du miel « toutes fleurs printemps » (7.6% du miel produit par les répondants en 2024, 15.2% en 2023) ou du miel de colza (11.4% en 2024, 19.8% en 2023).

Les miels polyfloraux gardent une place importante dans les productions de miel ligérien : le « toutes fleurs été », le « toutes fleurs printemps » et le miel de forêt représentant quasiment la moitié des miels produits en 2024.

La miellée de tournesol a pris une importance toute particulière dans la production de miel de 2024 en représentant plus d'un quart du miel produit par les répondants. A titre de comparaison, elle ne représentait que 5.9% du miel produit en 2023.

La miellée de sarrasin et la miellée de châtaignier représentent aussi une part de la production globale de miel plus importante par rapport à l'année 2023. Pour finir la proportion de miel de forêt reste globalement stable, la production de miel d'acacia a très fortement diminuée (0.3% du miel produit en 2024 contre 5% du miel produit en 2023) et les producteurs de miel de jussie sont plus nombreux qu'en 2023.

RENDEMENTS OBTENUS PAR LES REpondANTS POUR LES PRINCIPALES MIELLÉES



DES RENDEMENTS TRÈS HÉTÉROGÈNES SELON LES MIELLÉES ET LES RÉPONDANTS

Les « toutes fleurs printemps » et « toutes fleurs été » restent les miellées les plus sollicitées

L'examen détaillé des miellées montre que la quasi-intégralité des répondants produit un miel « Toutes fleurs d'été ». Tous les répondants ont fait au moins une de ces quatre miellées : printemps, été, tournesol ou colza. Le choix des miellées complémentaires à cette production « Toutes fleurs » diffère selon les apiculteurs, de même que les rendements obtenus qui sont hétérogènes entre apiculteurs, mais aussi entre miellées.

La miellée de sarrasin semble avoir été particulièrement sollicitée cette année, avec un répondant sur deux qui a produit ce miel.

Des rendements élevés sur le tournesol, très faibles sur le printemps, le colza et le sarrasin

Le rendement de la miellée de tournesol a été particulièrement important chez plusieurs répondants : 8 des 13 apiculteurs ayant produit du tournesol ont eu des rendements supérieurs à 12 kilos à la ruche. 4 d'entre eux ont même dépassé les 20 kilos de miel de tournesol par ruche sur cette miellée.

A l'inverse la miellée de printemps a été particulièrement décevante : 4.3 kilos de miel par ruche en production. La miellée d'acacia n'a, de son côté, quasiment pas existé : 0.6 kilos par ruche mise sur cette miellée en moyenne et de nombreux apiculteurs ayant eu une production nulle.

De son côté, le rendement moyen de la miellée de colza a diminué assez significativement par rapport aux deux années précédentes : il était deux fois plus important en 2023. Le rendement 2024 de la miellée de sarrasin a suivi la même tendance, en étant largement inférieur au rendement constaté en 2023.

DÉTAIL DES DIFFÉRENTES MIELLÉES SOLLICITÉES PAR LES RÉPONDANTS*

Miellées	Rendements moyens des répondants (kilos/ruche mise sur la miellée)*			Pourcentage de répondants ayant été sur la miellée	Principaux départements de production
	2024	2023	2022		
Fleurs d'été	10,5	15.4	12.8	89%	35, 44, 49, 53, 72, 85
Tournesol	21,2	10.8	9.8	34%	85
Colza	7,2	14.8	11.5	40%	44, 49, 85
Fleurs de printemps	4,3	19.8	11.5	55%	44, 49, 53, 72, 85
Sarrasin	9,4	15	Information non disponible	49%	44, 49, 85
Forêt	8,5	15.7	9.5	28%	49, 85
Châtaignier	6,0	7.1	7.1	36%	44, 49, 72, 85
Marais/Jussie	12,5	Information non disponible	Information non disponible	6%	44
Autres**	3,1	Information non disponible	Information non disponible	13%	/
Acacia	0,6	16.7	8.2	19%	45, 49

*Seuls les miels monofloraux dépassant les 1% de la production et seules les miellées pour lesquelles un nombre suffisant de réponses était disponible font l'objet d'un calcul de rendement dans le tableau ci-dessus.

** La catégorie « autres » représente les miellées de trèfle, lavande, ronce et cassis.

UNE VARIABILITÉ FORTE DES RENDEMENTS PAR MIELLÉE ENTRE APICULTEURS

L'examen des rendements obtenus pour chaque miellée par chacun des répondants permet d'observer une hétérogénéité forte pour plusieurs de ces miellées. C'est par exemple le cas pour la miellée de châtaignier, où les rendements vont de 1,5 kilogrammes de miel produit par ruche à 18,8 kilos par ruche. De leur côté les rendements de la miellée de colza s'échelonnent de 2 kilos par ruche à 13 kilos par ruche selon les répondants. Les rendements des miellées de « toutes fleurs printemps », de « toutes fleurs été », de tournesol ou de sarrasin révèlent eux aussi une telle hétérogénéité de moyenne de production entre apiculteurs.

Ce phénomène semble accentué par rapport aux résultats collectés en 2023. Pour chacune des miellées cités ci-dessus l'on peut relever plusieurs apiculteurs qui ont connu des échecs de miellées, c'est-à-dire des rendements situés entre 1 et 4 kilos à la ruche.

Au final la seule miellée où les résultats sont homogènes est la miellée d'acacia : aucun apiculteur qui a déplacé des ruches sur l'acacia n'a dépassé les 3 kilos de miel par ruches en production...

COMMENT LIRE UN BOXPLOT ?

La représentation sous forme de boxplot permet de bien visualiser la répartition des observations et d'identifier les valeurs extrêmes. Voici comment cette représentation se lit :

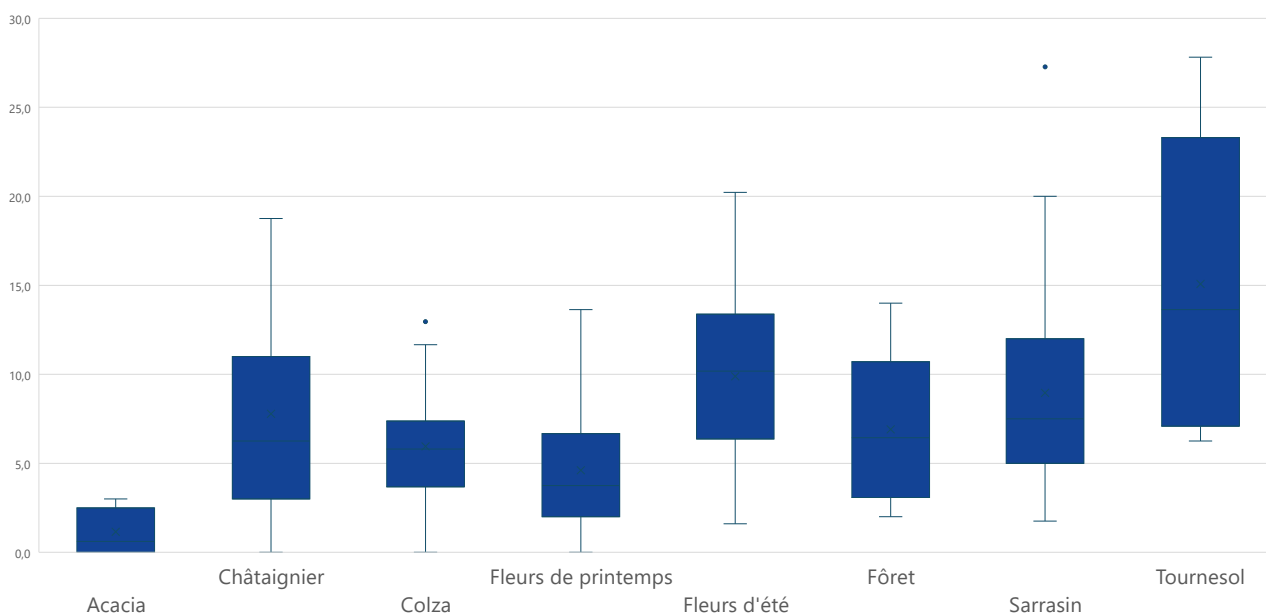
Sur une représentation en boxplot la « boîte » contient 50% des réponses obtenues. 25% de se situent sous la boîte et 25% au-dessus de la boîte.

La barre située au milieu de la boîte représente la médiane des résultats obtenus. La moitié des répondants se situe au-dessus de la médiane et la moitié en dessous. La croix représente quant à elle la moyenne.

Les « moustaches », c'est-à-dire les traits situés au-dessus et en dessous de la boîte, contiennent le reste des valeurs enregistrées, à l'exception des valeurs sortant de l'ordinaire, qui elles sont représentées sous forme de points isolés.

Un boxplot écrasé signifie que les valeurs sont assez semblables et un boxplot étendu signifie que les valeurs sont assez hétérogènes.

RENDEMENTS OBTENUS PAR LES REpondANTS POUR LES PRINCIPALES MIELLÉES





CIRCUITS DE VENTE ET DIVERSIFICATION

DES CIRCUITS DE VENTE VARIABLES, AVEC UNE PRÉDOMINANCE DE LA VENTE EN DEMI-GROS

De façon assez logique le circuit préférentiel varie selon le nombre de ruches possédées par l'apiculteur :

- Les apiculteurs possédants moins de 50 ruches vendent intégralement leur production en vente directe*.
- Les apiculteurs possédant entre 50 et 199 ruches vendent aussi la grande majorité de leur production en vente directe. Plus

de 60% d'entre eux vendent une petite partie de leur production en demi-gros* ou en gros* en complément de leur activité de vente directe. Quelques choix de commercialisation plus originaux apparaissent aussi avec des apiculteurs qui font le choix de vendre majoritairement en demi-gros leur production.

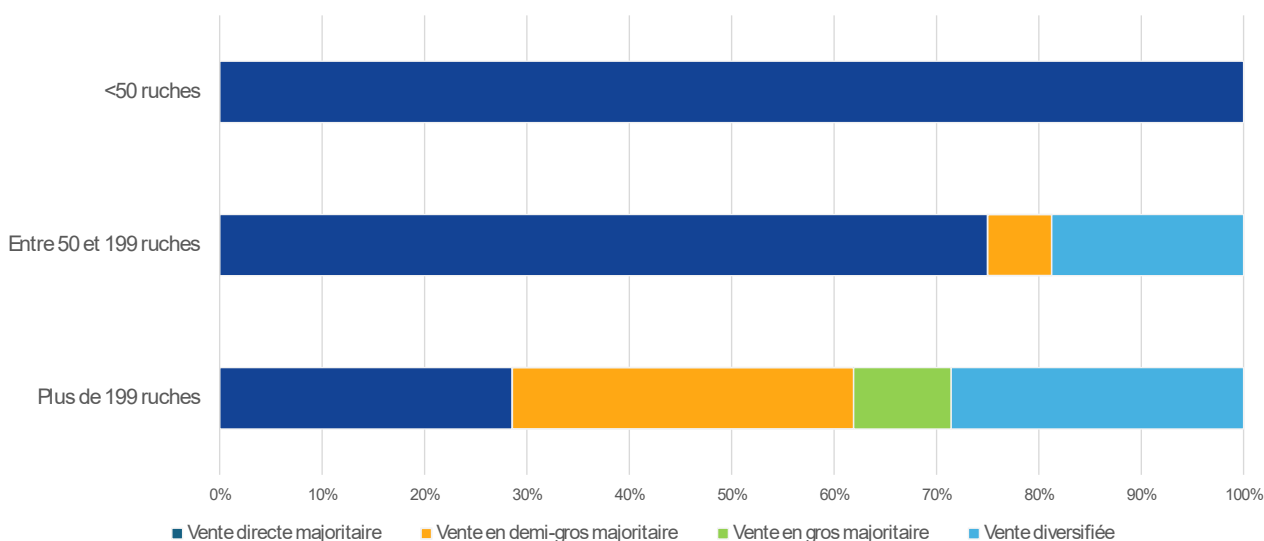
- Enfin les apiculteurs possédant plus de 199 ruches ont des stratégies de commercialisation différentes selon les exploitations. Même si les répondants à cette enquête sont peu nombreux à privilégier la vente en gros : seules 4 exploitations sur 21 l'ont pratiquée, dont 2 dont c'est le débouché quasi-unique. Il est à noter que 85% des apiculteurs ayant au moins 200 ruches utilisent au moins deux de ces circuits de vente différents mais que seuls 14% utilisent les trois (la vente en gros étant souvent le circuit de commercialisation non pratiqué).

*On appelle « vente directe » une vente effectuée directement entre le producteur et le consommateur final (conditionnement en pots ou en seaux).

On appelle « vente en demi-gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en pots ou en seaux.

On appelle « vente en gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en futs ou en seaux. Lors de la vente en gros le revendeur s'occupant le plus souvent de la mise en pot.

CIRCUIT DE VENTE MAJORITAIRE DES EXPLOITATIONS SELON LEUR NOMBRE DE RUCHES



Par « vente diversifiée » on entend les exploitations dont aucun des trois circuits de commercialisation ne représente plus de 50% des volumes de vente.

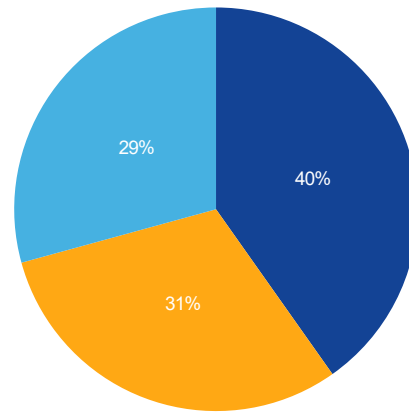
Si l'on rapporte la quantité de miel produit par chaque apiculteur à son circuit de commercialisation, l'on peut tenter d'estimer quels sont les circuits de vente majoritaires en Pays de la Loire.

Dans notre échantillon on peut ainsi estimer que 40% du miel vendu l'est via de la vente directe. La vente en demi-gros et la vente en gros permettent quant à elles d'écouler approximativement la même quantité de miel par chacun de ces deux circuits, bien que la vente en gros ne soit le fait que de peu d'apiculteurs répondants.

La proportion de miel passant par le circuit « vente directe » a progressé de près de 10% par rapport à notre enquête 2023, principalement au détriment de la vente en demi-gros.

Un des répondant bénéficie d'une labellisation « Nature et Progrès » un autre de la marque « Valeur Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine » et 8 répondants sont en Agriculture Biologique. Aucun répondant ne produit de miel disposant d'IGP, d'AOC ou d'AOP.

POURCENTAGE DE MIEL COMMERCIALISÉ PAR CIRCUIT DE VENTE SUR L'ÉCHANTILLON ENQUÊTÉ



■ Vente directe ■ Vente en demi-gros ■ Vente en gros

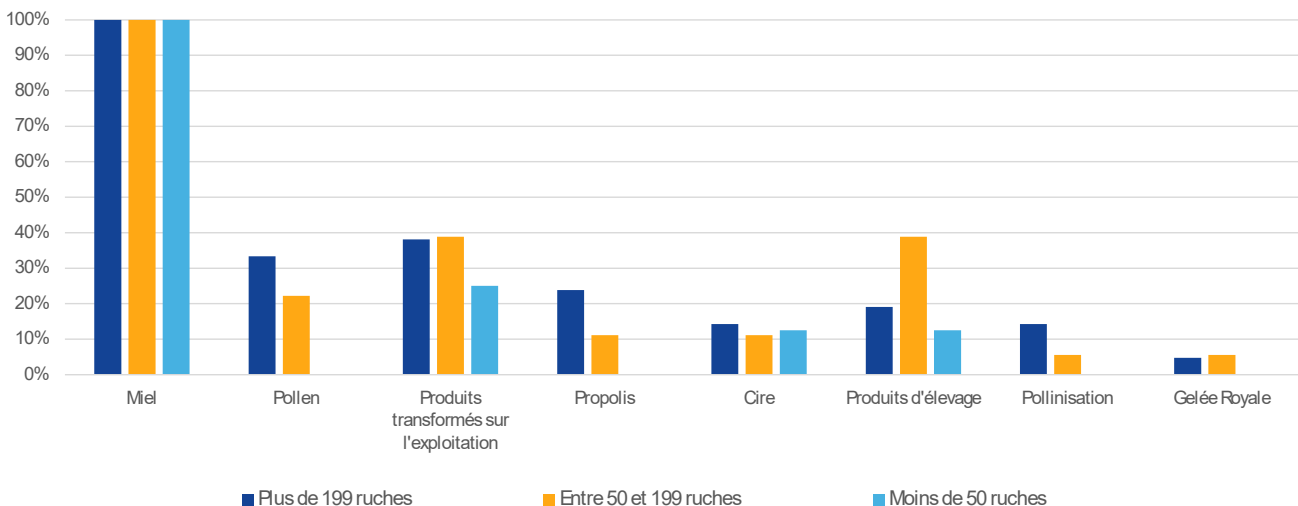
UNE DIVERSIFICATION IMPORTANTE DES PRODUITS VENDUS

L'intégralité des apiculteurs enquêtés produit du miel. Cependant nombre d'entre eux ont une activité diversifiée. En effet parmi les répondants, la moitié des apiculteurs ayant moins de 50 ruches, les deux tiers des apiculteurs ayant entre 50 et 199 ruches et 71% des apiculteurs possédant plus de 199 ruches pratiquent au moins une activité complémentaire à la production de miel : Production de propolis, de pollen, d'essaims, prestations de pollinisation, ...

Les activités complémentaires les plus sollicitées chez les apiculteurs ayant plus de 199 ruches sont la production de propolis, la production de pollen et la production de produits transformés (pain d'épice, nougat, ...) directement sur l'exploitation.

La production de produits transformés sur l'exploitation est l'activité complémentaire la plus sollicitée, avec près de 40% des apiculteurs possédant 50 ruches ou plus qui l'ont pratiquée en 2024.

ACTIVITÉS DE COMMERCIALISATION PRATIQUÉES EN FONCTION DU NOMBRE DE RUCHES POSSÉDÉES



RESSENTIS SUR LA SAISON 2024

NOTE PRÉALABLE À LA LECTURE :

Les « ressentis sur la saison 2024 » présentés ci-dessous ont été établis à partir de retours d'apiculteurs professionnels. Ces retours ont été recueillis par l'ADA Pays de la Loire grâce aux réponses ceux-ci à l'enquête de production annuelle de l'ADA, mais aussi lors d'échanges individuels ou collectifs que l'ADA a pu conduire avec les apiculteurs ligériens au cours de l'année écoulée.

Les situations individuelles des apiculteurs sont souvent assez hétérogènes. Le présent document a pour objectif de donner des éléments de compréhension sur la globalité de la saison apicole 2024 en Pays de la Loire, il ne saurait cependant décrire avec détail la diversité des situations rencontrées par chaque apiculteur du territoire.

UNE SORTIE D'HIVERNAGE HÉTÉROCLITE MAIS MARQUÉ PAR DES FAMINES PRÉCOCES

Quelques apiculteurs ont signalé des pertes hivernales plus importantes que d'habitude et qu'ils avaient des difficultés à expliquer. Des questionnements sur l'efficacité des traitements à base d'Amitraz utilisés en 2023 demeurent, laissant entrevoir une explication pour certaines pertes hivernales importantes constatées. Globalement le taux de mortalité hivernale des colonies a différé de façon importante selon les apiculteurs.

Plusieurs épisodes de famines ont été signalés début mars. Ces famines ont été dues à l'alternance de beau temps et de pluie. Une météo clémente a entraîné des développements importants des colonies dès le mois de février. La pluie qui a suivi, entre fin février et mars, a entraîné des famines précoces. Ces famines ont pu se transformer en mortalités en cas de détection trop tardive par les apiculteurs.



UN PRINTEMPS CATASTROPHIQUE DÙ À UNE MULTIPLICATION DES ÉPISODES PLUVIEUX

De mars à mai, le début de saison a été compliqué par les averses fréquentes, rendant les accès aux ruchers difficiles, affectant les quelques récoltes et poussant à nourrir dans de nombreux cas. Les nourrissements ont notamment été nombreux au mois de mars, puis lors d'un trou de miellée vers la mi-mai.

Globalement les miellées de printemps ont été catastrophiques pour les apiculteurs. Seuls certains d'entre eux ayant réussi à faire des récoltes passables à moyennes. D'autres ont choisi de ne pas récolter le peu de miel produit par leurs colonies, dans le souci de leur laisser des réserves.

Certaines miellées ont commencé en même temps puis ont été interrompues par des épisodes pluvieux

Une attention particulière portée au taux d'humidité des miels a souvent été nécessaire.

DES RÉCOLTES D'ÉTÉ QUI ONT PERMIS DE PARTIELLEMENT COMPENSER LA MAUVAISE PRODUCTION DE PRINTEMPS

Les récoltes d'été, notamment sur tournesol et sarrasin, ont souvent été assez bonnes, bien que tardives, permettant de venir compenser la première partie de saison catastrophique. Les problèmes d'humidité du miel se sont poursuivis durant toute la saison.

Les apiculteurs ont été confrontés au choix de récolter les miellées d'été aux dates habituelles, et donc d'avoir des quantités assez faibles de miel, ou bien d'attendre la fin de la miellée pour obtenir des quantités plus importantes, mais en risquant de fragiliser leurs colonies en traitant tardivement contre Varroa.

Les problèmes d'humidité du miel du printemps se sont poursuivis sur les miellées d'été.

Plusieurs apiculteurs ont choisi de ne pas poser de à pollen sur leurs ruches cette année pour éviter de solliciter davantage des colonies en difficultés.

L'élevage a été compliqué par les épisodes pluvieux mais semble avoir donné des résultats corrects dans de nombreux cas.

La pression en frelon asiatique en sortie d'été a été moindre que les années précédentes. Les frelons ayant probablement eu du mal à se développer à cause de la météo pluvieuse de l'année.

UNE SAISON TRÈS ÉPROUVANTE POUR DES RÉCOLTES MOYENNES

Au dire des apiculteurs, cette saison apicole a été une saison très éprouvante. La fatigue, aussi bien mentale que physique, a été continue. L'incertitude concernant la suite de la saison s'est prolongée pendant de nombreux mois, créant de l'angoisse.

Les apiculteurs en phase d'installation en apiculture professionnelle ont parfois dû travailler en parallèle de leur activité apicole pour obtenir un revenu suffisant.

Les récoltes de printemps vont de nulles à passables. Les récoltes d'été, notamment de tournesol ou de sarrasin, ont permis à certains apiculteurs de produire un peu de miel et ainsi d'avoir une récolte globale que l'on peut qualifier de moyenne.

La fin de saison tardive a permis dans de nombreux cas d'avoir des colonies relativement fortes pour préparer la mise en hivernage.

La mauvaise saison va cependant avoir des répercussions sur le long terme pour les apiculteurs : une gamme de miel moins étendue à cause de l'absence de production de certaines miellées ou bien de la faible quantité de miel de printemps disponible. De même, certaines mauvaises fécondations pourraient potentiellement avoir des effets sur la dynamique des colonies des années à venir.

Au final un printemps catastrophique a été suivi d'un été ayant permis des productions moyennes, pour un bilan moyennement satisfaisant.

L'année se caractérise aussi par des résultats assez disparates selon les apiculteurs : selon les situations les résultats vont de « catastrophiques » à « moyens ».



ANNEXE 1 : LA PAROLE AUX APICULTEURS CONCERNANT LA SAISON 2024

« Très mauvaise saison, les colonies ont été nourries alors qu'elles auraient dû produire »

« Catastrophique pour la production : météo, essaimage, frelons... Saison frustrante commercialement quand on ne peut satisfaire une demande croissante. »

« Printemps très faible : -70%. Un été plutôt moyen mais une bonne qualité de miel. Zéro pression du frelon asiatique »

« Un printemps exceptionnellement mauvais et un suivi des colonies compliqué avant les miellés d'été tardives en 2024. »

« Année stressante. Printemps compliqué pour intervenir sur les ruches et les fécondations. A partir de mi-juin, belle miellée de ronce et de trèfle blanc. »

« Printemps compliqué (pluie, abeilles en souffrance ...) mais elles s'en sont sorties avec très peu de nourrissage (400 kilos de sucre utilisé pour 350 colonies). La miellée de fleurs d'été a été tardive mais très belle et le sarrasin vient compléter une récolte globale correcte »

« Début très humide et compliqué, utilisation intense du nourrissage jusqu'à l'été. Été clément et récolte correcte pour les colonies en capacité de produire. Fin d'été délicate »

« Début de saison très inquiétant compte tenu de la météo. Mi-saison très correcte pour l'élevage et fin de saison adaptée à une bonne préparation de mise en hivernage car il y a des fleurs partout. »

« Année très très usante ! Élevage 3 petites semaines en juillet au lieu de tout boucler mi-juin. Mais résultat final satisfaisant. »

« A oublier »

« Printemps catastrophique. Nourrissement jusque fin juin. Si la saison s'était arrêtée après le châtaignier comme d'habitude (mi-juillet), j'aurais fait 400kg. Mais les alternances pluie/soleil ont permis au trèfle de bien donner, et avec le tournesol et le sarrasin qui ont poussé un peu partout en août, je termine avec davantage de miel d'été que l'an passé. Or le miel d'été se vend mieux.

Donc malgré le printemps catastrophique, je termine la saison en meilleure posture avec davantage de stock d'été et aussi autant de ruches que l'an passé à la même saison - mais davantage d'abeilles dans chaque ruche du fait que j'ai arrêté de faire des essaims très tôt dans la saison. »

« Hiver difficile, forte humidité. Printemps tardif et très pluvieux, y compris pendant les floraisons de colza, 1^{ères} luzernes et érables. Les pluies ont perduré au début de l'été, notamment pendant la floraison des acacias (robinier), avec quelques jours de répit pendant la floraison des châtaigniers. Il m'a été indispensable de nourrir jusqu'au mois de Juin. Le peu de miel amassé au printemps a été re-consommé par la colonie rapidement.

Cette année les vents sont très souvent du Nord, baissant la température moyenne et limitant le vol des butineuses.

Il y a peut-être aussi eu un impact sur les vols de fécondations, faibles températures, vents forts et pluies récurrentes.

Néanmoins de bonnes floraisons de fleurs sauvages (notamment trèfles) ainsi que pour le tournesol, malgré une météo variable. »

« Jusqu'à mi-juin catastrophique, rattrapage en fin de saison en fleurs d'été et sarrasin qui viennent sauver l'année. »

« Contrariétés météo, peu de frelons asiatiques pour l'instant. »

« Année pluvieuse dans le ciel et dans les yeux. Faible production de miel de printemps et quasi nulle pour l'acacia. Il a même fallu nourrir en mai. »

« Saison maussade compte-tenu des conditions météo défavorables notamment en 1^{ère} partie de saison. »

« Il s'agit de notre vraie première année en tant que pro (reprise d'une exploitation), Saison catastrophique, de gros doutes, pas forcément les bonnes prises de décision. » « Saison difficile/moyenne avec une grosse famine après la miellée de printemps. »

« Trop de pluie et de vent, pas assez de soleil :

- récoltes faibles
- famines : pertes de colonies et nécessité de nourrir les colonies en saison
- forte mortalité (35 % du cheptel) »

« Une saison 2024 impactée par le changement climatique, donc très compliqué à gérer. »

« Frelon asiatique, humidité, peu de miel mais bonne fin de saison »

« Saison 2024 très compliquée démarrage de la saison avec de très belles colonies et des réserves puis la météo catastrophique pas de production de miel de printemps. Élevage et production d'essaims difficile et moins bonne que 2023 »

« une année très compliquée tant pour la production que le suivi des colonies marquée notamment par une activité intense aux ruchers pour éviter la famine et les essaimages intempestifs. Au final une production correspondant à 50% de mes objectifs sur la saison. »

« Printemps compliqué. Pas d'acacia en mai, ce qui a rendu les colonies faible. Avril et mai froids, compliqué pour faire des essaims. Été très bien car eau et soleil »

ANNEXE 2 : MÉTHODOLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

L'enquête a été menée via un questionnaire en ligne ouvert durant le mois de septembre 2024. L'analyse des réponses collectées permet d'obtenir des données de production rapportées à la ruche ou à l'exploitation apicole.

UNE BONNE REPRÉSENTATIVITÉ DES APICULTEURS DE PLUS DE 50 COLONIES

47 apiculteurs ont répondu à l'enquête. Parmi ceux-ci 21 possédaient plus de 199 colonies fin 2023, 18 possédaient entre 50 et 199 colonies et 8 possédaient moins de 50 colonies. Tous les répondants n'ont pas répondu à l'ensemble des questions posées.

Les répondants possédaient à eux tous 9 603 colonies mises en hivernage fin 2023, soit 11% du cheptel ligérien déclaré à ce moment-là.

Cet échantillon semble relativement représentatif des apiculteurs possédant plus de 199 colonies (21,1% de répondants à l'enquête sur le total d'apiculteurs de la région possédant ce nombre de colonies) et des apiculteurs possédants entre 50 et 199 colonies (14,6% de répondants à l'enquête).

La représentativité des apiculteurs possédant moins de 50 colonies est cependant moindre (0,3% de répondants à l'enquête), invitant donc à prendre les résultats pour cette catégorie d'apiculteurs avec le recul nécessaire.

DES RÉPONDANTS SITUÉS EN MAJORITÉ EN LOIRE-ATLANTIQUE, EN MAINE-ET-LOIRE ET EN VENDÉE

Les répondants ont des sièges d'exploitation majoritairement situés en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée (39 répondants sur 47). Le faible taux de réponse et le faible nombre de colonies représentées dans la Mayenne et la Sarthe (et dans une moindre mesure en Vendée) nécessite de considérer que les moyennes départementales de ces départements sont potentiellement moins fiables que pour les autres.

RÉPARTITION DES SIÈGES D'EXPLOITATION DES RÉPONDANTS PAR DÉPARTEMENTS

Enfin, 21% des répondants indiquent conduire leurs ruches sous le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (8 répondants, tous ayant plus de 50 colonies, soit 17% des répondants ayant plus de 50 colonies), le reste des répondants étant en agriculture conventionnelle.

Département	Nombre de répondants	Nombres de répondants de plus de 50 colonies	Nombre de colonies des répondants
44 - Loire-Atlantique	18	14	3 825
49 - Maine-et-Loire	13	10	2 862
53 - Mayenne	4	4	990
72 - Sarthe	4	4	579
85 - Vendée	8	6	1 347
Total répondants	47	38	9 603

S'adapter aux changements

Un apiculteur professionnel ligérien nous livre dans cet article sa vision des changements de climat, de paysage et d'environnement. Pour ce faire, il prend du recul sur les changements que notre territoire à connu au cours de son histoire.

« Si l'on se place en tant qu'observateur extérieur des évènements qui se produisent sur notre planète, nous pouvons aisément constater que tout ce qui existe est sujet à changement, rien ne peut y échapper. Rien n'est définitif. Attention, c'est une question d'échelle de temps évidemment.

La terre telle qu'elle existe aujourd'hui n'a rien de commun avec sa version originale formée il y a 4,5 milliards d'années. Songez qu'il n'a pas fallu moins de 2 milliards d'années pour que les premiers éléments vivants dépassent le stade unicellulaire. Mais ce changement a bien fini par avoir lieu. Les premières plantes terrestres sont apparues il y a 400 millions d'années et une centaine de millions d'années plus tard les premiers animaux. Puis vint le temps des dinosaures, suivi de leur disparition, après 180 millions d'années tout de même... A date de l'apparition du genre homo, il y a deux millions d'années, 99 pour 100 des espèces qui ont vécu sur cette planète ont définitivement disparues, plus de 10 milliards d'espèces ont déjà peuplées notre globe et n'existent plus.

En fait, j'ai supprimé tout une partie de mon propos car je me suis dit qu'il allait bien falloir accélérer pour coller un peu plus aux changements que nous percevons. Pour cela avançons vers moins 10 000 ans, il n'existe plus qu'une seule espèce humaine qui vit par petits groupes et utilise des outils préhistoriques. C'est le début de l'agriculture, la domestication du loup qui deviendra chien et la chasse au miel des colonies d'abeilles sauvages, comme représenté par exemple dans la grotte de la Cueva de la Arana à Valence.

Puis au début de notre ère, il y a donc 2000 ans, les Romains impriment leurs méthodes agricoles avec le développement, principalement dans les plaines, des villas romaines. Ils importent le châtaignier et là nous devons réaliser que dès cette époque les actions humaines ont une influence directe sur la vie des abeilles mellifères. Après la collecte de nectar ou pollen sur les chênes, tilleuls, ormes, aulnes, saules, noisetiers et houx déjà présents depuis des dizaines de milliers d'années, de nouvelles ressources et potentialités d'habitat se voient donc proposées aux abeilles. Ceci dit, pour les Hommes présents dans notre région, le peuple des Ambilatres, les temps restent difficiles, ils ne parviennent pas à récolter plus de 2 grains de blé pour 1 grain semé...

Et les changements vont continuer. An 476 : chute de l'empire Romain. Dans les siècles qui suivent de nombreux lieux d'implantation humaine sont défrichés, formant des essarts séparés par des haies qui sont à l'époque des bandes boisées souvent très larges, jusqu'à plusieurs kilomètres. Le concept de haies tel que nous le connaissons est donc plutôt une invention récente. L'amélioration du travail du sol avec l'utilisation des charrues, la mise en place de nouvelles cultures importées comme la luzerne venue du proche orient et le sarrasin originaire de Mandchourie, font progresser les cultures mellifères. Pour le blé le rendement est désormais de 1 pour 4, ce qui ne mettra le pays à l'abri des famines qu'à partir du milieu du 18^{ème} siècle, et encore, avec une espérance de vie de 40 ans...

1492 : Découverte de l'Amérique et de sa flore. Importation du faux-acacia par Charles Robin en 1601. Il y a donc environ 400 ans que cet arbre profite (parfois) à nos abeilles...

Des assolements à base de sainfoin (issu de l'esparcette) et trèfle sont pratiqués, on peut imaginer l'impact positif sur les colonies d'abeilles environnantes.

Fin du 19^{ème} siècle, l'araire est définitivement abandonné au profit de la charrue et avec l'utilisation des énergies fossiles, tout est en place pour permettre une croissance spectaculaire de la population qui attendra toutefois la fin de la deuxième guerre mondiale. Un litre de carburant contenant à peu près l'énergie que peut développer un être humain en dix jours de labeur, on comprend aisément que les bras se soient largement libérés grâce au fonctionnement des machines.

Nous voici vers 1960, à cette époque apparaissent des cultures de colza, plante issue d'un croisement entre choux et navette. Dans le courant des années 70, les premiers champs de tournesol (originaire d'Amérique) fleurissent dans la plaine calcaire de Vendée, offrant ainsi de superbes récoltes de miel aux apiculteurs. Mais avec le développement des échanges commerciaux viendra aussi le temps des importations facilitées d'espèces invasives...

En Vendée le Varroa sera découvert en 1987 et les apiculteurs de l'époque vont bien se demander comment ils pourront parvenir à garder un cheptel apiaire face à ce fléau : peut-être en réalisant un roulement entre la moitié des colonies sous traitement et l'autre en production ?

Du changement donc, et avec lui son corollaire : l'adaptation. On sait ce qu'il en advient jusqu'à aujourd'hui pour le varroa, parasite qui oblige à mener une lutte compliquée mais indispensable. 2008 verra l'arrivée du frelon *Vespa velutina* dans notre département, 2015 la pyrale du buis et le Cynips du châtaignier, ce dernier contrecarré en 2018 par la présence confirmée du *Torymus sinensis*, son parasitoïde régulateur, par ailleurs espèce importée.

En quelques dizaines d'années d'apiculture professionnelle j'ai donc pu percevoir à mon échelle, des changements, des évolutions. Parfois défavorables, parfois bénéfiques. J'ai connu le début des grandes récoltes dans la plaine calcaire, la déflagration provoquée par l'arrivée du varroa, la disparition du *Braula coeca*, le développement d'espèces végétales invasives et mellifères comme la Renouée du Japon et la Jussie. J'ai en tête les belles récoltes de miel de bourdaine que nous réalisons dans la forêt du parc Soubise, les mises en hivernage sans besoin de produit acararien. Pour autant, il ne faut pas idéaliser le passé, il était bien rare que les colonies amassent suffisamment de réserves dans leur corps pour passer l'hiver et cela obligeait souvent, l'été, à un nourrissage au sirop de sucre après des récoltes parfois bien modestes.

On nous promet un changement climatique et je le crois fortement, ou plutôt je le crains fortement. Comment va-t-il se traduire dans le futur pour notre région ? Un réchauffement certainement, mais je crois comprendre que nous pourrions hériter d'un climat un peu différent de la Provence actuelle. La météo de notre région étant sous forte influence de l'océan Atlantique, l'élévation des températures moyennes pourrait bien être accompagnée et parfois contrariée par des blocages de situations météorologiques à l'image du printemps 2024. La remontée d'un climat méditerranéen trouvera aussi ses limites dans le maintien d'événements extrêmes en termes de vagues de froid et tempêtes.

Il va falloir s'adapter au changement. »



Concours photo de l'ADA Pays de la Loire : les gagnants !

Nous sommes heureux de vous présenter les gagnants du concours photo organisé en 2024 par l'ADA Pays de la Loire.

Les trois meilleures photos de chaque catégorie du concours ont été sélectionnées, les deux premières places étant notamment récompensées d'un lot.

Les catégories étant :

1. L'apiculteur au travail
2. L'abeille en Pays de la Loire
3. La vie dans la ruche
4. Les produits de la ruche
5. Catégorie libre

Les photos des gagnants seront affichées lors de l'Assemblée Générale de l'ADA qui aura lieu le vendredi 7 février 2025 et seront mises en avant en couverture des prochains numéros de l'Abeille libre.

En remerciant l'ensemble des participants au concours !

Nous remercions aussi la Confiserie Pinson et Mat-Api, vente de matériel d'apiculture, qui nous ont offert des lots pour les gagnants du concours.

- <https://www.mat-apiculture.fr>
- <https://confiseriepinson.fr>



MAT-API
Conseil & Savoir-faire

CATÉGORIE « L'APICULTEUR AU TRAVAIL »



1^{er}

« Transhumance au clair de lune »

Photographe : Caroline Fournier



2^{ème}

« L'apiculteur au travail ».
Photographe : Clément Guillot



3^{ème}

« L'apiculteur au travail ».
Photographe : Gilles Lazuech

CATÉGORIE « L'ABEILLE EN PAYS DE LA LOIRE »



1^{er}

« Une abeille qui transporte une jolie boule de pollen »
Photographe : Françoise Levrard



2^{ème}

« Abeille sur coquelicot »
Photographe: Guillaume Brin



3^{ème}

« L'abeille en Pays de la Loire »
Photographe: Carmen Chauveau

CATÉGORIE « LA VIE DANS LA RUCHE »



1^{er}

« 3 abeilles »
Photographe : Xavier Huet



2^{ème}

« La vie dans la ruche »
Photographe : Joscelyn Renaud



3^{ème}

« La vie dans la ruche »
Photographe : Jacky Bounaudet

CATÉGORIE « LES PRODUITS DE LA RUCHE »



1^{er}

« Les produits de la ruche »

Photographe : Nadezda Manceau

3^{ème}

« Les produits de la ruche »

Photographe : Jacky Bounaudet



2^{ème}

« Les produits de la ruche »

Photographe : Michel Viau



CATÉGORIE « CATÉGORIE LIBRE »



2^{ème}

« Partageons ! »

Photographes : Nadège
et Jeanne Guilbault



1^{er}

« Biodiversité »

Photographe : Xavier Huet

3^{ème}

« Abeille couverte de pollen après avoir visité une
fleur de courgette »

Photographe : Alexandre Mosset



LE COIN DES PROS

Les règles de la MAEC api en Pays de la Loire à partir de 2025

Une nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) est en vigueur depuis le 1er janvier 2023. Elle fixe de nouvelles règles qui resteront valables jusqu'en 2027. Dans cette nouvelle PAC une partie des compétences sont déléguées aux Régions, et notamment la gestion des MAEC qui peuvent en partie être adaptées par celles-ci aux conditions locales. Nous vous proposons de découvrir dans cet article les règles qui s'appliqueront pour la MAEC apiculture (« MAEC api ») de 2025 à 2027 en Pays de la Loire.

Plusieurs principes ont dirigé la Région dans la mise en place de cette nouvelle aide :

- Simplification
- Lisibilité
- Contrôlabilité

La nouvelle MAEC consiste globalement en une aide directe pour les apiculteurs professionnels en rapport avec le nombre de colonies qu'ils possèdent, à raison de 200€ toutes les 10 colonies. Les règles existantes sur les emplacements des ruchers, le nombre de ruches sur chaque rucher ou le temps de maintien des ruches sur chaque rucher sont supprimées.

POURQUOI LES NOUVELLES RÈGLES NE SE SONT PAS APPLIQUÉES DÈS 2023 ?

- Il restait des reliquats financiers du programme précédent qui ont été consommés en 2023 et 2024.
- Ce délai a permis de laisser plus de temps à la Région pour mettre en place les outils nécessaires à la gestion de l'aide et pour recueillir l'avis de la filière sur cette nouvelle version de l'aide.

Les dossiers seront à déposer en version numérique via le portail dédié.

LES MODALITÉS DÉTAILLÉES DE LA MAEC API 2025-2027 :

- Engagements annuels des apiculteurs dans la mesure.
- Engager à minima 200 colonies.
- 72 colonies en prévoyant une étude d'installation qui prévoit l'atteinte de 200 colonies dans un délai de 5 ans.
- Engager des ruches ou des ruchettes. Nucléi non éligibles.
- Avoir un siège d'exploitation situé en Pays de la Loire.
- La Région se fixe un objectif de paiement durant l'été qui suit la demande de l'aide. Soit quelques mois après (en 2025 le délai sera peut-être un peu plus long, le temps de lancer le dispositif).
- Les demandes seront à déposer au mois de mai pour l'année concernée.

LES CHANGEMENTS PAR RAPPORT À LA PROGRAMMATION PRÉCÉDENTE :

- Disparition du minimum de 12 colonies par emplacement : plus de minimum.
- Plus de durée minimale d'occupation par emplacement.
- Disparition de la distance minimale entre les emplacements.
- Disparition du zonage « biodiversité ».
- Disparition de la possibilité d'ajuster le nombre de colonies engagées en cours de programmation.
- Il faudra penser à prévoir d'éventuelles pertes en saison lors du dépôt du dossier.

PERSONNES ÉLIGIBLES

2 types de public seront éligibles :

- Les agriculteurs à titre principal.
- Les « jeunes installés », c'est-à-dire les agriculteurs ayant moins de 50 ans et inscrit à la MSA en tant que chef d'exploitation depuis moins de 5 ans ou en cours d'installation.

LES RÈGLES À RESPECTER :

- Engager au moins 200 ruches (Jeune installé) : engager à minima 72 colonies en prévoyant une étude d'installation qui prévoit l'atteinte de 200 colonies dans un délai de 5 ans.
- Avoir un registre d'élevage à jour permettant le suivi des colonies.
- Avoir un siège d'exploitation situé en Pays de la Loire.

LES MONTANTS D'AIDE :

- 200€/10 colonies engagées, arrondi au supérieur.
- Plafond à 380 colonies, soit 7 600€/an. La transparence GAEC sera applicable (le plafond sera multiplié par le nombre d'associés du GAEC).

Toutes les informations détaillées sur cette mesure seront à retrouver prochainement sur le site de l'ADA Pays de la Loire (www.adaplorg). En parallèle, la Région Pays de la Loire va proposer un tutoriel pour expliquer les modalités de dépôt des dossiers.





VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX PROJETS DE L'ADA PAYS DE LA LOIRE ?

N'hésitez pas à rejoindre l'une de nos commissions thématiques :

**Formation • Installation • Communication • Élevage, sélection et conservation •
Technique et sanitaire • Environnement, biodiversité et relation avec les agriculteurs**



Pour s'inscrire, envoyer un mail à l'animateur de l'ADA Pays de la Loire :
adapaysdelaloire@gmail.com en précisant la (ou les) commission(s) qui vous intéressent.

Retrouvez tous les numéros de l'Abeille libre :
www.adapl.org > Nos publications > Abeille libre



CONTACTER L'ADA PAYS DE LA LOIRE
Association pour le Développement de
l'Apiculture en Pays de la Loire

Adrian CHARTIN
Animateur ADA Pays de la Loire

✉ adapaysdelaloire@gmail.com

☎ 07 76 36 65 50

**NOUS NOUS DEVONS D'AVOIR
UNE AMBITION FORTE FACE AUX
ENJEUX DE L'APICULTURE DE DEMAIN.**



Les textes et les photos sont la propriété de l'ADA PL, tout droit de reproduction est interdit sauf mention contraire.

Mise en page : Com & Pic
Icônes, illustrations : Flaticon, Freepiks, Pixabay

